



Ecole Communale
Jacques Golly
6, Chemin des écoliers
85660 St Philbert de Bouaine
Tél: 02 51 41 80 78
Courriel: ce.0851576b@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Personnes présentes

M^r Charles Baty, maire de Saint-Philbert de Bouaine
M^r Francis Breton, adjoint au maire de Saint-Philbert de Bouaine
M^{me} Gwenola Lecordier, enseignante
M^{me} Karine Rousseau, enseignante
M^{me} Sylvie Raimbaud, enseignante
M^{me} Marie Prieux, enseignante
M^{me} Nougué Nicole, enseignante
M^{me} Marie-France Derond, enseignante
M^{me} Anne Perray-Foucher, enseignante
M^r Olivier Morice, enseignant/directeur
M^{elle} Emeline Bénéteau, atsem
M^{me} Isabelle Fave, atsem
M^{me} Hamida Bouchlarem, atsem
M^{me} Virginie Le Poche-Duchêne, représentante des parents d'élèves
M^{me} Emilie Courant, représentante des parents d'élèves
M^{me} Karen Bonneau, représentante des parents d'élèves
M^{me} Cécile Rousseau
M^{me} Alexandra Dauvel, représentante des parents d'élèves
M^{me} Céline Grare, représentante des parents d'élèves
M^{me} Delphine Bernard, représentante des parents d'élèves
M^r Frédéric Martin, représentant des parents d'élèves
M^{me} Soizic Prud'homme, représentante des parents d'élèves
M^{me} Laurence Pogu, représentante des parents d'élèves
M^r Hervé Pétreil, représentant des parents d'élèves
Mr David Guibert, représentant des parents d'élèves
M^r Walter Bourcier, représentant des parents d'élèves
M^r Loïc Pichaud, représentant des parents d'élèves

Personnes excusées

M^r Vincent Paré, Inspecteur de l'Education Nationale – Circonscription de Montaigu
M^{me} Jeannick Corrion, atsem

La séance est ouverte à 19h30.

Préambule

Mr Morice souhaite la bienvenue aux membres du conseil et précise sa volonté de donner la parole à toutes les personnes présentes. Les élus des représentants des parents d'élèves ainsi que leurs suppléants sont invités à prendre la parole. Tous les membres du conseil sont invités à se présenter. La séance est ouverte sur le souhait d'échanges aussi riches que ceux de l'année dernière.

I- Lecture du procès verbal du conseil d'école du 20 juin 2011.

M^r Morice rend compte du précédent conseil d'école du lundi 20 juin 2011 par une lecture du procès verbal.

Différents points ont été commentés au cours de cette lecture :

- Le projet de rentrée échelonnée en classe de TPS-PS: Mme Lecordier a trouvé cet accueil confortable en terme de temps passé avec les enfants, de prise de repères dans l'environnement classe pour les enfants. Les représentants des parents d'élèves et parents d'élèves scolarisés en classe de TPS/PS expriment un avis positif. La relation privilégiée avec l'enseignant et l'absence de pleurs ont permis aux enfants d'être accueillis dans des conditions rassurantes.
- Le seul « inconvénient » formulé concerne le temps d'attente pour les enfants impatients de venir à l'école.
- Le conseil municipal enfant: le mode de scrutin permet une plus grande équité entre les enfants de l'école publique et de l'école privée. Les conditions de vote sont très satisfaisantes.
- Le contrat de Mme Bénétiau.

II- Résultats de l'élection des représentants de parents d'élèves au conseil d'école du 14 octobre.

La participation est de 120 votants sur 243, dont 11 bulletins blancs et nuls. La liste proposée a été élue.

Mr Martin note un problème matériel le concernant pour ce qui est du vote par correspondance. Mr Morice apporte des précisions sur des erreurs recensées sur la liste électorale éditée avec le logiciel base

élève.

III- Vote du règlement intérieur

Mr Morice procède à une lecture exhaustive du règlement intérieur.

Les points suivants sont commentés:

- Les absences injustifiées répétées ne font pas systématiquement l'objet d'un signalement à Mr l'Inspecteur. Dans un premier temps, un dialogue avec les familles est entrepris.

- La prise de médicaments est interdite à l'école même avec une ordonnance du médecin. Exception faite des enfants asthmatiques pour qui une ordonnance du médecin traitant et un courrier des parents autoriseront l'équipe éducative à administrer le médicament adéquat.

Mme Lecordier pose la question de la conjonctivite. Est-ce une maladie à éviction scolaire?

Mr Bourcier s'interroge sur le traitement des poux à l'école. Mr Morice précise que le rôle de l'école est d'informer les familles et reprecise qu'il est de la responsabilité des parents d'apporter les traitements nécessaires. Les poux ne sont pas un motif d'éviction scolaire. L'équipe enseignante a pleinement conscience de la gêne occasionnée.

- L'année précédente un conseil de discipline avait été mis en place suite aux intrusions d'élèves dans l'école en dehors du temps scolaire. Mr l'inspecteur nous a informé que le conseil de discipline ne peut avoir lieu dans une école primaire. Par conséquent cette mesure conservera la forme d'un rendez-vous avec les parents et d'une exclusion de la classe. Le temps d'exclusion sera proportionnel à la gravité des faits. L'enfant exclu sera accueilli dans une autre classe avec un plan de travail.

Mr Bourcier évoque les problèmes qui avaient eu lieu l'année dernière avec le vélo de son fils qui était rangé à l'extérieur de l'école. Le garage à vélo pourrait être mis à l'intérieur de l'école. Le nombre de « cyclistes » augmentant, le rangement des vélos sera repensé.

- Mme Prud'homme souhaite que les enseignants précisent une date butoire dans les mots où du matériel est demandé.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

IV- Effectifs et organisation pédagogique.

L'école est en constante augmentation. Nous comptons 164 élèves en octobre 2010.

L'école compte actuellement 186 élèves:

TPS: 5 PS: 28 MS:23 GS: 27 CP: 25 CE1:17 CE2:23 CM1:16 CM2:22

La répartition s'organise de la manière suivante:

- Classe de TPS-PS: 28 élèves (5 TPS / 23 PS) M^{me} Gwenola Lecordier / M^{me} Bouchlarem Hamida
- Classe de PS-MS: 28 élèves (5 PS / 23 MS) M^{me} Karine Rousseau / M^{me} Anne Perray-Foucher / M^{me} Emeline Bénéteau
- Classe de GS: 27 élèves M^{me} Sylvie Raimbaud / M^{me} Anne Perray-Foucher / M^{me} Fave Isabelle
- Classe de CP: 25 élèves M^{me} Marie Prieux
- Classe de CE1-CE2: 26 élèves (17 CE1 / 9 CE2) Mme Nougé
- Classe de CE2-CM1: 24 élèves (14 CE2 / 10 CM1) M^{me} Marie-France Derond
- Classe de CM1-CM2: 28 élèves (6 CM1 / 22 CM2) M^r Olivier Morice / M^{me} Anne Perray-Foucher

V- Projet d'école 2010-2014 et projets pédagogiques 2011-2012.

OBJECTIF n°1: Compléter les dispositifs existants afin d'améliorer les réponses aux difficultés des élèves tout en renforçant leur implication et leur motivation.

ACTIONS Cycles 1 et 2: Décloisonnements autour de la découverte du monde.

Mme Raimbaud présente les décloisonnements autour de la découverte du monde.

Les ateliers de découverte du monde en cycle 1: les enfants travaillent par petits groupes. L'organisation a été modifiée pour solliciter moins de parents. Ces décloisonnements ont lieu deux matinées par mois.

Les atsem travaillent sous la forme d'ateliers de manipulation pendant que les enseignantes mènent des séances en plus grands groupes. Le thème des cinq sens a été travaillé au cours de la première période.

Les ateliers décloisonnés de découverte du monde en cycle 2 ont lieu tous les jeudis et vendredis. Les classes de GS, CP, CE1 sont mélangées

Cycle 3: Travail en groupe et coopération

Mise en place d'un tutorat entre les élèves de la classe de CM1/CM2 et de CP

Projet de classe découverte

Le projet de faire se rencontrer les différentes classes pour favoriser la coopération et la vie de groupe en se basant sur des projets de lecture est en réflexion au sein de l'équipe.

OBJECTIF n°2: Harmoniser les progressions au sein de chaque cycle

ACTIONS

Cycle 1: Mise en place d'une culture du conte cohérente dans les trois classes maternelles.

Cycles 2 et 3: Mise en place d'un référentiel commun en étude de la langue et en mathématiques

OBJECTIF N°3: Favoriser l'accès à une culture artistique.

ACTIONS

Cycles 1,2 et 3

Création d'une artothèque.

Du musée de classes au musée de l'école

Constitution d'une mémoire des rencontres et des

pratiques artistiques dans le domaine de l'Histoire des Arts.

L'équipe enseignante a engagé un travail sur la construction d'un outil mémoire pour l'élève.

Les différentes actions prévues peuvent être enrichies au fur et à mesure de l'année par des projets tels que les ateliers théâtre, la participation à la semaine du goût.

VI- Projet de classe découverte des élèves de CM1 et de CM2.

Mr Morice expose son projet de classe découverte qui concerne les élèves de CM1 et CM2 de l'école. Il s'agit d'un séjour à Paris sur la thématique des arts, de la culture et du patrimoine.

Dans l'attente de recevoir les derniers devis, il réunira les familles concernées dans le courant du mois de novembre afin de finaliser l'aspect financier du projet.

Mr Pichot propose à Mr Morice de se rapprocher de l'école de Vieilleville (44) dont la classe de CM est partie une semaine à Paris.

VII- Coopérative scolaire.

Mr Morice présente le bilan financier de la coopérative scolaire.

BILAN SIMPLIFIE DE L'EXERCICE 2010/2011			
CHARGES		PRODUITS	
Achats de produits pour cession	3 492,54 €	Ventes de produits pour cession	5 074,86 €
Charges des activités éducatives	3 163,94 €	Produits des activités éducatives	475,00 €
Cotisations versées à l'OCCE	313,60 €	Subventions reçues	690,00 €
Autres charges courantes	136,11 €		
Budget de gros équipement	231,19 €		
TOTAL CHARGES	7 337,38 €	TOTAL PRODUITS	6 239,86 €
REPORT EXERCICE 2009/2010: 2 229,94 €			
DEFICIT EXERCICE 2010/2011: 1 097,52 €			
ACTIF: 1 132,42 €			

L'année précédente, nous n'avions pas demandé de cotisations aux familles. Cette année, l'équipe enseignante a décidé de proposer une cotisation volontaire aux familles.

Les participations volontaires ont été peu nombreuses. Les familles seront sollicitées selon les projets de sortie.

Mr Morice annonce que l'école travaillera avec un autre photographe cette année, notamment en raison de la qualité médiocre des photos de l'année dernière. Mr Morice informe les membres du conseil que les fratries pourront être photographiées.

Mme Courant et Mr Bourcier posent la question des tarifs dégressifs en fonction du nombre d'enfants dans la fratrie.

VIII- Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté.

Ce plan prévoit la mise en sûreté de tous les enfants en cas de risque majeur. Le seul risque auquel est exposé l'école est la tempête.

Le plan permet de prévoir le rôle de chaque adulte dans l'éventualité du déclenchement du plan.

Trois zones de confinement ont été définies:

- La salle de GS accueille les élèves de Mme Raimbaud et les élèves de la classe de PS/MS.
- La BCD accueille la classe de Mme Derond.
- La salle de motricité accueille les classes de TPS-PS, CP, CE1-CE2 et CM1-CM2

Des mallettes vont devoir être constituées et stockées dans chaque lieu de confinement. Elles devront notamment chacune contenir une radio, de l'eau, les PAI des enfants concernés, une trousse d'urgence....

Les parents recevront prochainement une annexe du PPMS qui précise la conduite à tenir.

Un exercice de confinement (différent de l'exercice incendie) a été effectué.

IX- Manifestations prévues.

Mr Morice présente les manifestations proposées par l'équipe enseignante et précise que l'Amicale Laïque organise également des manifestations.

Mme Raimbaud sollicite la participation de l'Amicale laïque pour le financement d'une partie du spectacle prévu dans le cadre du travail autour des contes.

X- Demandes à la municipalité

Equipement informatique

- L'équipe pédagogique sollicite la municipalité pour l'achat de deux nouveaux ordinateurs portables et d'un nouvel appareil photo numérique en raison du nombre croissant d'élèves.
- Mr Morice soulève la question de l'utilisation du vidéoprojecteur par la municipalité.
- L'équipe enseignante souhaiterait bénéficier d'un tableau numérique interactif. Cet outil permettrait d'enregistrer les travaux des élèves, approfondir l'utilisation des nouvelles technologies, travailler en plus grand nombre et avec une plus grande réactivité. Par ailleurs, Mr Morice présente le recueil numérique en histoire des arts. Le TNI permettrait également aux enfants de manipuler cet outil.

Equipement

- Mr Morice renouvelle la demande de portes pour les toilettes de la partie maternelle. Mr Le Maire explique que le devis vient d'arriver et que la question sera examinée prochainement en commission.
- Penser et installer un dispositif de rangement des ballons dans la salle de motricité.
- Changer les jardinières installées sur la cour élémentaire.
- Acquisition d'un meuble de rangement pour le papier, des sèches-peinture, un meuble à cases pour la classe des CE1/CE2

Une liste de petits travaux sera communiquée à Mr Dugast, responsable des services techniques de la commune.

XI- Questions diverses.

Utilisation du restaurant scolaire

Mme Raimbaud explique son souhait d'utiliser la salle du restaurant scolaire pour mettre en place des ateliers cuisine avec les classes.

Cette semaine cela n'a pas été possible. Il s'agissait d'utiliser trois tables pour permettre aux enfants de fabriquer du pain. Mme Bernard, membre de l'AGRS est intervenue auprès de la responsable du restaurant pour appuyer la demande de Mme Raimbaud. Celle-ci a expliqué vouloir être informée au moins quinze jours à l'avance de l'utilisation des locaux. Elle a également expliqué qu'elle pouvait aussi proposer des interventions auprès des enfants et que les locaux étaient disponibles le mercredi...

Après un échange avec cette personne, l'utilisation d'une partie de la salle a été refusée. Mme Raimbaud a donc mené son atelier cuisine dans sa classe.

Mme Bernard explique avoir déjà vu les élèves de l'école privée faire des gâteaux dans le restaurant sur le temps scolaire...

Mr Morice exprime le sentiment de l'équipe enseignante vis à vis de l'accueil et de l'écoute qui lui est réservé lors des demandes au restaurant scolaire.

Mr Baty explique que cet espace est accessible aux classes.

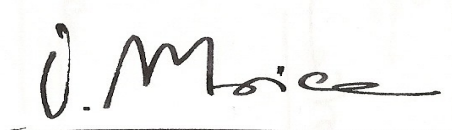
La séance est levée à 21h45.

La secrétaire de séance,



Marie Prieux

Le président du Conseil d'école,



Olivier Morice